

**Procès-verbal du Conseil Pédagogique de la faculté SNV**  
**N°01 au titre de l'année universitaire 2020-2021**

Dans le cadre des préparatifs de la rentrée universitaire 2020-2021 que nous avons entamé au niveau de la faculté SNV, il s'est tenu, le **lundi 23/11/2020 à 09h30, au niveau de l'amphi 04**, le conseil pédagogique de la faculté SNV. Étaient conviés à cette réunion : messieurs le Doyen, le vice Doyen en charge de la pédagogie, le responsable du Domaine SNV, les chefs de départements et leurs adjoints en charge de la pédagogie, les responsables de filières ainsi que les responsables des parcours Licences et Masters. **Les convocations ont été envoyées par courrier électronique le mercredi 18/11/2020.** Environ **50% des responsables pédagogiques** ont répondu favorablement à notre invitation (**voir procès-verbal de présence joint à ce rapport**).

**Ordre du jour :**

**1- La finalisation des activités pédagogiques de l'année universitaire 2019-2020**

- Bilan pédagogique annuel à l'issue des délibérations,
- Bilan des soutenances des mémoires de fin de cycle Master et PPE pour la Licence.

**2- La préparation de la rentrée universitaire 2020-2021**

- Programmation des activités pédagogiques selon les groupes et vagues,
- Programmation des comités pédagogiques du premier semestre de l'année universitaire,
- Procédure d'inscription et de réinscription des étudiants,
- Procédure d'inscription en Master 1,
- Orientation des étudiants des socles communs L2 vers les parcours Licences (L3),
- Changement des responsables pédagogiques.

**1- Finalisation des activités pédagogiques de l'année universitaire 2019-2020**

Après avoir réalisé un suivi périodique des activités pédagogiques de l'année universitaire 2019-2020, et ce dès la reprise des activités présentielles, nous avons constaté aujourd'hui, avec une très grande satisfaction, que pratiquement toutes les activités pédagogiques prévues ont été finalisées : délibérations annuelles globales après traitement des recours, ainsi que les soutenances des mémoires de Master et projets Licences PPE.

## 1-1- Bilan pédagogique annuel à l'issue des délibérations

En la date de tenue de cette réunion, toutes les délibérations annuelles, après rattrapages, pour les 14 parcours Licences et 18 parcours Masters ont été finalisées. Les délibérations pour la première année du socle commun SNV ainsi que pour les socles communs L2 des trois filières (sciences biologiques, biotechnologies, écologie et environnement) ont été achevées. **Le taux de réussite moyen pour tous les parcours Licences et Master tous niveaux confondus est de 85,46%**. À l'issue des délibérations globales, annuelles, nous avons constaté des taux de réussites amplement satisfaisants :

Pour le niveau L1 : **en moyenne 77,46%**

Pour le niveau L2 : **en moyenne 84,33%**

Pour le niveau L3 : **en moyenne 82,16%**, minimum de 30,15% et un maximum de 100%.

Pour le niveau M1 : **en moyenne 94,26%**, minimum de 71,14% et un maximum de 100%.

Pour le niveau M2 : **en moyenne 94,31%**, minimum de 57,89% et un maximum de 100%.

Les statistiques relatives à ces parcours sont présentées, par spécialité et par niveau (L1, L2, L3, M1 et M2) dans les tableaux ci-dessous :

Parcours Licence	Étudiants Inscrits	Admis session Normale	Admis session Rattrapage	Étudiants en abandon	Taux de réussite global (%)
Sciences de la Nature et de la Vie (L1)	1727	220	739	485	77,21%
Sciences Biologiques (L2)	1135	200	755	65	89,25%
Apiculture responsable des productions apicoles	19	16	01	02	100%
Biochimie	176	104	53	06	92,35%
Bioinformatique	55	52	00	01	100%
Biologie Cellulaire et Moléculaire	117	45	11	09	51,85%
Biologie et Physiologie Végétale	232	124	66	05	83,70%
Entomologie	56	41	11	04	100%
Génétique	92	32	45	03	86,52%
Immunologie	101	41	54	01	95%
Microbiologie	264	166	50	00	81,81%
Toxicologie	103	45	33	07	81,25%
Biotechnologies (L2)	104	20	51	05	71,71%
Biotechnologie et Génomique Végétale	37	07	22	06	93,55%
Biotechnologie Microbienne	36	25	10	01	100%
Écologie et Environnement (L2)	138	14	50	10	50%
Écologie et Environnement	78	08	11	15	30,15%
GDTV (L1)	14	09	05	00	100%
GDTV (L2)	24	18	06	00	100%

<b>Parcours Master 1</b>	<b>Étudiants inscrits</b>	<b>Admis session Normale</b>	<b>Admis session Rattrapage</b>	<b>Étudiants en abandon</b>	<b>Taux de réussite global (%)</b>
Biochimie	100	56	27	12	94,32%
Biochimie Appliquée	101	95	00	06	100%
Biodiversité et physiologie végétale	93	45	23	25	73,11%
Bioindustries, analyse et contrôle (P)	30	23	04	03	100%
Bioinformatique	47	33	01	06	82,93%
Biologie et contrôle des populations d'insectes	54	29	06	11	81,40%
Biologie et physiologie de la reproduction	84	40	20	24	71,14%
Biologie moléculaire des microorganismes	68	51	10	03	93,84%
Génétique	93	54	24	14	98,73%
Immunologie moléculaire cellulaire	73	28	25	00	72,60
Microbiologie et hygiène hospitalière (P)	19	19	00	00	100%
Physiologie cellulaire et physiopathologie	47	23	09	12	91,43
Toxicologie	117	66	13	36	97,53%
Biotechnologie et génomique végétale	39	12	09	18	100%
Mycologie et biotechnologie fongique	74	54	13	07	100 %
Écologie fondamentale et appliquée	33	10	11	12	100%
Écologie microbienne	53	33	17	00	94,34%
Protection des écosystèmes	26	12	02	10	87,50%

<b>Parcours Master 2</b>	<b>Étudiants inscrits</b>	<b>Admis session Normale</b>	<b>Admis session Rattrapage</b>	<b>Étudiants en abandon</b>	<b>Taux de réussite global (%)</b>
Biochimie de la nutrition	85	70	11	01	96,43%
Biochimie Appliquée	110	98	00	02	100%
Biodiversité et physiologie végétale	54	41	10	03	100%
Bioindustries, analyse et contrôle (P)	26	24	01	00	96%
Bioinformatique	19	06	05	00	57,89%
Biologie et contrôle des populations d'insectes	47	37	09	01	100%
Biologie et physiologie de la reproduction	48	39	07	02	100%
Biologie moléculaire des microorganismes	68	55	07	03	95,38%
Génétique	41	34	04	03	100%
Immunologie moléculaire cellulaire	40	33	05	01	97,43%
Microbiologie et hygiène hospitalière (P)	19	19	00	00	100%
Physiologie cellulaire et physiopathologie	42	22	03	01	60,98%
Toxicologie	74	62	06	05	98,85%
Biotechnologie et génomique végétale	13	13	00	00	100%
Mycologie et biotechnologie fongique	82	71	08	00	96,34%
Écologie fondamentale et appliquée	30	19	11	00	100%
Écologie microbienne	53	33	17	00	94,34%
Protection des écosystèmes	15	06	09	00	100%

## 1-2- Bilan des soutenances des mémoires de fin de cycle Master et projets PPE - Licence

Pour les soutenances des mémoires de fin de cycle de Master, le bilan présenté par notre faculté aujourd'hui est très satisfaisant avec un **taux de réalisation global de 96,53%**. Sur les 18 parcours Master, **12 parcours ont complètement finalisé** cette opération. Pour les 10 autres, le nombre de soutenances restantes par parcours **varie de 1 à 4**. Les détails relatifs à chaque parcours sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Parcours Master	Prévues	Réalisées	Restantes	Taux de réalisation (%)
Biochimie de la nutrition	42	39	03	92,86%
Biochimie Appliquée	54	54	00	100%
Biodiversité et physiologie végétale	26	26	00	100%
Bioindustries, analyse et contrôle (P)	15	15	00	100%
Bioinformatique	10	08	02	80%
Biologie et contrôle des populations d'insectes	24	23	01	95,83%
Biologie et physiologie de la reproduction	26	26	00	100%
Biologie moléculaire des microorganismes	33	29	04	87,87%
Génétique	20	20	00	100%
Immunologie moléculaire cellulaire	19	18	01	94,74%
Microbiologie et hygiène hospitalière (P)	10	10	00	100%
Physiologie cellulaire et physiopathologie	20	16	04	80%
Toxicologie	25	25	00	100%
Biotechnologie et génomique végétale	13	13	00	100%
Mycologie et biotechnologie fongique	47	47	00	100%
Écologie fondamentale et appliquée	14	14	00	100%
Écologie microbienne	26	26	00	100%
Protection des écosystèmes	08	08	00	100%
<b>Total</b>	<b>432</b>	<b>417</b>	<b>15</b>	<b>96,53%</b>

Au total, au niveau de notre faculté, **15 soutenances de mémoire de Master restent à finaliser**. Il s'agit pour la plupart de cas exceptionnels d'abandon ou de retard liés à des contraintes de santé des étudiants. Les chefs de départements ainsi que les responsables des parcours Master ont été priés d'assurer un suivi particulier pour ces étudiants ayant rencontré des difficultés.

En ce qui concerne les projets PPE du niveau Licence, les soutenances ont été toutes finalisées avant le début du mois de novembre.

Parcours Licence	Prévues	Réalisées	Restantes	Taux de réalisation (%)
Apiculture: responsable des productions apicoles	09	09	00	100
Bioinformatique	19	19	00	100
Biotechnologie et Génomique Végétale	20	20	00	100
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>48</b>	<b>00</b>	<b>100%</b>

## 2- La préparation de la rentrée universitaire 2020-2021

### 2-1- Programmation des activités pédagogiques selon les groupes et vagues

Après réception des nouvelles instructions de la tutelle :

- L'**arrêté N°815 du 11/11/2020** modifiant l'arrêté N°758 du 14/10/2020 portant sur le **calendrier des vacances universitaires** au titre de l'année universitaire 2020-2021.
- La **note N°1302/SG/2020 datant du 10/11/2020** portant sur le **nouveau calendrier adapté** au titre de l'année universitaire 2020-2021.

Après concertation le **mercredi 11/11/2020 à 09h00** en présence des vices-doyens en charge de la pédagogie du campus central au niveau de l'UFMC1.

Dans le cadre des préparatifs des activités pédagogiques de la rentrée universitaire 2020-2021 au niveau de la faculté SNV que nous avons entamé antérieurement, et après réception des deux scénarios proposés, après une réflexion en concertation avec monsieur le Doyen avec le conseil pédagogique de la faculté SNV, en tenant compte des locaux mis à notre disposition ainsi que l'effectif prévisionnel des étudiants attendus pour l'année universitaire 2020-2021, il nous paraît sage d'opter pour le deuxième scénario, à savoir : **la subdivision de la présence des étudiants durant le premier semestre de l'année universitaire 2020-2021 en 4 étapes, avec 2 à 3 vagues pour chaque étape :**

- **Étape 00** : de **02 semaines d’enseignements, à distance**, du mardi 01/12/2020 au lundi 14/12/2020, consacrées à la mise en ligne de la totalité des supports pédagogiques des enseignements du premier semestre.
- **Étape 01** : de **03 semaines d’enseignements présentiels**, du mardi 15/12/2020 au jeudi 07/01/2021, 01 semaine pour chaque vague.
- **Étape 02** : de **06 semaines d’enseignements présentiels**, du samedi 09/01/2021 au jeudi 18/02/2021, 02 semaines pour chaque vague.
- **Étape 03** : de **03 semaines d’enseignements présentiels**, du samedi 20/02/2021 au jeudi 11/03/2021, 01 semaine pour chaque vague.
- **Étape 04** : de **02 semaines d’évaluations présentielles**, du samedi 20/03/2021 au jeudi 01/04/2021.

Il est à signaler que cela va être très difficile à gérer par rapport à ce qui a été fait pour la finalisation de l’année universitaire 2019-2020 et ce sachant que nous aurons affaire aux **étudiants du niveau Master 2 à intégrer dans l’équation**.

Selon nos **estimations préliminaires**, nous aurons pour cette année universitaire 2020-2021 un **effectif prévisionnel de 7200 étudiants** (avec une fourche maximale à 7500). Ces étudiants seront répartis sur les niveaux Licences et Masters comme indiqué dans le tableau ci-après. Là encore, il s’agit d’estimations. Ces chiffres peuvent varier en fonction de plusieurs paramètres : taux d’échec, taux de réussite, étudiants en abandon, orientation, quotas pour l’accès en Master 1, transferts inter-établissements...etc.

<b>Niveau</b>	<b>Estimation de l’effectif étudiant</b>
<b>Licence 1</b>	1800
<b>Licence 2</b>	1500
<b>Licence 3</b>	1500
<b>Master 1</b>	1200
<b>Master 2</b>	1200

En fonction de ces données, nous avons établi une répartition physique et chronologique des étudiants de la faculté SNV pour les activités pédagogiques du premier semestre de l’année universitaire 2020-2021. Cette chronologie tient compte du calendrier des vacances universitaires énoncées dans l’arrêté N°815 du 11/11/2020 modifiant l’arrêté N°758 du 14/10/2020 et qui annonce les **vacances d’hiver du mardi 30/12/2020 au soir au samedi 02/01/2021** et les **vacances de printemps du jeudi 11/03/2021 au soir au samedi 20/03/2021**.

Il est à préciser que **l'ordre de passage des vagues tient compte de l'effectif des étudiants ainsi que des subtilités d'organisation pédagogiques et administratives liées à chaque niveau.**

- **Vague 01** : nous avons décidé de **commencer avec les étudiants de première année (L1), à partir du mardi 15/12/2020**, afin d'attirer ces nouveaux bacheliers et répondre à leurs impatentes de rejoindre rapidement les rangs de l'université.
  
- **Vague 02** : par la suite, nous allons accueillir, **à partir du mercredi 23/12/2020**, les étudiants de **deuxième année Licence (L2) et de deuxième année Master (M2)**. En effet, après la réussite de la première année, les étudiants admis en deuxième année Licence seront **orientés vers l'une des trois filières** que compte le domaine SNV à l'UFMC1 : **sciences biologiques, biotechnologies, écologie et environnement**. Lors de la répartition physique, **nous avons inclus dans la deuxième vague avec les étudiants L2, les étudiants Master 2** et ce du fait que le **nombre de séances présentielles à programmer pour ce niveau ne sera pas important** en rapport avec les autres du fait qu'il s'agit là d'**étudiants en fin de cycle Master, plus autonomes pour suivre des enseignements en ligne**.
  
- **Vague 03** : en dernier, nous avons programmé le retour présentiel des étudiants de troisième année Licence (**L3**) et de première année Master (**M1**), **après les vacances d'hiver, à partir du samedi 02/01/2021** et ce afin de tenir compte des opérations d'orientations vers les parcours Licence en L3 ainsi que la gestion de la procédure de sélection pour l'accès en M1, et ce particulièrement pour les transferts inter-établissements via la conférence régionale ainsi que les candidatures externes pour le niveau Master.

Étape	Vague	Étudiants concernés	Durée de présence
<b>Enseignement à distance (mise en ligne des supports pédagogiques)</b> du mardi 01/12/2020 au lundi 14/12/2020			
<b>Étape 01</b> du mardi 15/12/2020 au jeudi 07/01/2021  Enseignements présentsiels de 03 semaines : 01 semaine pour chaque vague	<b>01</b>	<b>Licence 1 : 1800</b>	du mardi 15/12/2020 au mardi 22/12/2020
	<b>02</b>	<b>Licence 2 : 1500 Master 2 : 1200 Total : 2700</b>	du mercredi 23/12/2020 au mardi 30/12/2020
	<b>Vacances d'hiver</b> du mardi 30/12/2020 au samedi 02/01/2021		
	<b>03</b>	<b>Licence 3 : 1500 Master 1 : 1200 Total : 2700</b>	du samedi 02/01/2021 au jeudi 07/01/2021
<b>Étape 02</b> du samedi 09/01/2021 au jeudi 18/02/2021  Enseignements présentsiels de 06 semaines : 02 semaines pour chaque vague	<b>01</b>	<b>Licence 1 : 1800</b>	du samedi 09/01/2021 au jeudi 21/01/2021
	<b>02</b>	<b>Licence 2 : 1500 Master 2 : 1200 Total : 2700</b>	du samedi 23/01/2021 au jeudi 04/02/2021
	<b>03</b>	<b>Licence 3 : 1500 Master 1 : 1200 Total : 2700</b>	du samedi 06/02/2021 au jeudi 18/02/2021
<b>Étape 03</b> du samedi 20/02/2021 au jeudi 11/03/2021  Enseignements présentsiels de 03 semaines : 01 semaine pour chaque vague	<b>01</b>	<b>Licence 1 : 1800</b>	du samedi 20/02/2021 au jeudi 25/02/2021
	<b>02</b>	<b>Licence 2 : 1500 Master 2 : 1200 Total : 2700</b>	du samedi 27/02/2021 au jeudi 04/03/2021
	<b>03</b>	<b>Licence 3 : 1500 Master 1 : 1200 Total : 2700</b>	du samedi 06/03/2021 au jeudi 11/03/2021

**Vacances de printemps  
du jeudi 11/03/2020 au samedi 20/03/2021**

<b>Étape 04 du samedi 20/03/2021 au jeudi 01/04/2021</b>  <b>Examens présentiels de 02 semaines : 01 semaine pour chaque vague</b>  <b>(réorganisation des vagues par rapport au déroulement des enseignements)</b>	<b>01</b>	<b>Licence 3 : 1500 Master 1 : 1200 Master 2 : 1200 Total : 3900</b>	du samedi 20/03/2021 au jeudi 25/03/2021
	<b>02</b>	<b>Licence 1 : 1800 Licence 2 : 1500 Total : 3300</b>	du samedi 27/03/2021 au jeudi 01/04/2021

Cette organisation précisée dans le tableau précédent permettra à **tous les étudiants, quel qu'on soit le niveau, de bénéficier de 14 semaines d'enseignements effectifs (4 semaines en présentiel et 10 semaines en ligne) et d'une semaine d'évaluation. Ce volume est suffisant pour valider les unités d'enseignement du semestre.**

Sur un plan organisationnel, la confection des emplois du temps tiendra des deux recommandations suivantes :

- La journée de présence à l'université sera **de 8h à 18h avec une pause de 12h à 13h**. Cela permettra de programmer 4 séances de cours en matinée et 5 séances en après-midi. Pour minimiser le flux des étudiants, nous allons confectionner des emplois du temps de telle sorte que chaque groupe aura cours **la matinée ou l'après-midi** avec des séances successives sans interruptions.
- La durée des séances des atomes pédagogiques doit être comme suit : **1h de cours, 1h de TD et 2h de TP.**

Sur un plan pédagogique, il est souhaitable de **consacrer l'essentiel des séances présentielles aux unités d'enseignements fondamentales, suivi des unités méthodologiques puis découvertes. Il est souhaitable également de dispenser les enseignements des matières transversales exclusivement en ligne.**

Afin d'assurer cet **enseignement hybride (présentiel et en ligne)**, il est **impératif** que tous les supports de cours soient à mis à la disposition des étudiants et ce à partir du **mardi 01/12/2020**. Ces supports pédagogiques devront être mis, de préférence, en premier lieu, sur la plateforme dédiée à cette opération, mais également sur le site internet de l'établissement ainsi que les autres canaux et moyens de communication et d'interactivité enseignants-étudiants. D'ailleurs, toute initiative dans ce sens est vivement encouragée.

Une approche différente sera adoptée pour les enseignements en présentiel durant la première et la deuxième étape. En effet, lors de la **première étape** prévue du mardi 15/12/2020 au jeudi 07/01/2021, l'accent sera mis sur l'**explication de la méthodologie de travail** adoptée par chaque enseignant ou équipe de formation ainsi qu'à l'**acquisition des notions de cours fondamentales requises pour suivre l'enseignement**. Cela permettra à l'étudiant de saisir le contenu pédagogique des matières du cursus d'enseignement et **facilitera par la suite le suivi des parties (ou chapitres) dispensées en ligne**. Lors de la deuxième étape, plus longue, prévue du samedi 09/01/2021 au jeudi 18/02/2021, après avoir acquis les bases et connaissances nécessaires, l'accent sera mis sur la **consolidation de ces connaissances par des séances de TD et de TP**.

Pour le **deuxième semestre de l'année universitaire 2020-2021**, en adoptant la **même répartition physique et chronologique des étudiants en 4 étapes, par 2 à 3 vagues**, la chronologie sera comme suit :

Étape	Vague	Étudiants concernés	Durée de présence
<b>Étape 01</b> <b>du samedi 03/04/2021</b> <b>au jeudi 22/04/2021</b>  <b>Enseignements présentsiels</b> <b>de 03 semaines : 01 semaine</b> <b>pour chaque vague</b>	01	<b>Licence 1 : 1800</b>	du samedi 03/04/2021 au jeudi 08/04/2021
	02	<b>Licence 2 : 1500</b>	du samedi 10/04/2021 au jeudi 15/04/2021
	03	<b>Licence 3 : 1500</b> <b>Master 1 : 1200</b> <b>Total : 2700</b>	du samedi 17/04/2021 au jeudi 22/04/2021

<p align="center"><b>Étape 02</b> du samedi 24/04/2021 au jeudi 03/06/2021</p> <p align="center"><b>Enseignements présentiels de 06 semaines : 02 semaines pour chaque vague</b></p>	<b>01</b>	<b>Licence 1 : 1800</b>	du samedi 24/04/2021 au jeudi 06/05/2021
	<b>02</b>	<b>Licence 2 : 1500</b>	du samedi 08/05/2021 au jeudi 20/05/2021
	<b>03</b>	<b>Licence 3 : 1500 Master 1 : 1200 Total : 2700</b>	du samedi 22/05/2021 au jeudi 03/06/2021
<p align="center"><b>Étape 03</b> du samedi 05/06/2021 au jeudi 24/06/2021</p> <p align="center"><b>Enseignements présentiels de 03 semaines : 01 semaine pour chaque vague</b></p>	<b>01</b>	<b>Licence 1 : 1800</b>	du samedi 05/06/2021 au jeudi 10/06/2021
	<b>02</b>	<b>Licence 2 : 1500</b>	du samedi 12/06/2021 au jeudi 17/06/2021
	<b>03</b>	<b>Licence 3 : 1500 Master 1 : 1200 Total : 2700</b>	du samedi 19/06/2021 au jeudi 24/06/2021
<p align="center"><b>Étape 04</b> du samedi 26/06/2021 au jeudi 08/07/2021</p> <p align="center"><b>Examens présentiels de 02 semaines : 01 semaine pour chaque vague</b></p> <p align="center">(réorganisation des vagues par rapport au déroulement des enseignements)</p>	<b>01</b>	<b>Licence 3 : 1500 Master 1 : 1200 Total : 1700</b>	du samedi 26/06/2021 au jeudi 01/07/2021
	<b>02</b>	<b>Licence 1 : 1800 Licence 2 : 1500 Total : 3300</b>	du samedi 03/07/2021 au jeudi 08/07/2021
<p><b>Rattrapages et Délibérations</b> du samedi 10/07/2021 au samedi 17/07/2021</p>			

## **2-2- Programmation des comités pédagogiques du premier semestre**

Conformément aux directives de la note N°01 de monsieur le Doyen de la faculté SNV, datant du 15/11/2020, et qui porte sur le plan d'action des activités pédagogiques et administratives de la rentrée universitaire 2020-2021, **les comités pédagogiques doivent être tenus entre le dimanche 29 novembre et le jeudi 03 décembre 2020.**

Lors de ces réunions des équipes de formations, les responsables pédagogiques sont priés d'expliquer exhaustivement la feuille de route que nous avons adopté pour entamer les activités pédagogiques de cette année.

Aussi, suite à la répartition physique et chronologique des étudiants de la faculté des Sciences de la Nature et de la Vie dans le cadre des préparatifs de la rentrée universitaire 2020-2021, et avec la persistance de cette pandémie du COVID19, il a paru évident pour toute la communauté universitaire que les enseignements à distance (EAD) vont occuper désormais une place prépondérante dans notre stratégie pédagogique. Dans ce sens, et afin d'assurer cet enseignement hybride (présentiel et en ligne), il est impératif que tous les supports de cours soient mis à la disposition des étudiants et ce à partir du mardi 01/12/2020.

Comme cela a été précisé dans le protocole mis en place pour assurer cette rentrée universitaire, les supports pédagogiques des cours, TD et TP devront être publiés, sur la plateforme consacrée à cet effet ; la plateforme UFMC1 de téléenseignement Moodle (<https://telum.umc.edu.dz/>), mais pareillement sur le site internet de l'établissement (<https://fac.umc.edu.dz/snv/>) ainsi que les divers canaux et moyens de communication et d'interactivité enseignants-étudiants (groupes Facebook, chaînes YouTube, Google drive). D'ailleurs, toute initiative dans ce sens est vivement encouragée. Nos chers collègues enseignants doivent rivaliser d'ingéniosité pour une meilleure utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) au service de la pédagogie.

En ce qui concerne le site internet de la faculté, et pour mieux organiser et faciliter l'accès des étudiants aux supports pédagogiques publiés dessus, forts de notre expérience de l'année passée, et en concertation avec nos chers collègues responsables pédagogiques ainsi que les responsables du site web de notre faculté, nous avons créé une maquette qui va nous faciliter grandement le recueil et la publication des supports pédagogiques sur le site. Ce dispositif améliorera également l'accessibilité aux supports publiés sur notre site web.

## 2-3- Procédure d'inscription et de réinscription des étudiants

Les inscriptions et réinscriptions du niveau Licence se dérouleront conformément à la chronologie suivante :

- **Première année Licence (L1) :** tronc commun sciences de la nature et de la vie : **du 22 au 26 novembre 2020.**
- **Deuxième année Licence (L2) :** socles communs L2 des trois filières : sciences biologiques, biotechnologies, écologie et environnement : **du 29 novembre au 03 décembre 2020.**
- **Troisième année Licence (L3) :** pour les 14 parcours Licences de la faculté SNV : **du 06 au 10 décembre 2020.**

En ce qui concerne le niveau Master, les inscriptions et réinscriptions auront lieu selon au calendrier suivant :

- **Première année Master (M1) :** pour les 18 parcours Masters de la faculté SNV : **du 06 au 10 décembre.**
- **Deuxième année Master (M2) :** pour les 18 parcours Masters de la faculté SNV : **du 29 novembre au 03 décembre 2020.**

## 2-4- Procédure d'inscription en Master 1

Suite aux recommandations de l'administration centrale de l'UFMC1, conformément aux instructions de l'arrêté N°751 du 14 octobre 2020 fixant les conditions d'accès, les modalités d'orientation et d'inscription aux études universitaires en vue de l'obtention du diplôme de Master, les candidatures pour l'accès en Master 1 au titre de l'année universitaire 2020/2021 pour les promotions sortantes de notre université, étudiants diplômés de la Licence 2019/2020, ont débuté le mardi 17/11/2020 et continueront jusqu'au 24/11/2020 exclusivement en ligne à l'adresse suivante :

<https://apps.umc.edu.dz/candidature/inscription/> ou à travers le site suivant :

<https://www.umc.edu.dz/index.php/fr/component/k2/item/2123-candidatures-masters-2020-pour-la-promotion-sortante-licence-2020>

Pour les autres catégories d'étudiants diplômés, les promotions des années antérieures à 2019/2020 de notre université ou d'autres établissements, des diplômés de la Licence classique et DES et pour les bac + 5 ans (inscriptions en master 2), les candidatures débiteront à partir du 22/11/2020 sur une autre plateforme qui sera diffusée prochainement.

## 2-5- Orientation des étudiants des socles communs L2 vers les parcours Licences (L3)

Après finalisation des délibérations annuelles pour les socles communs L2 des trois filières (sciences biologiques, biotechnologies, écologie et environnement), nous avons procédé à l'orientation des étudiants sur les parcours Licences de la faculté SNV. Le travail technique a été finalisé le lundi 23/11/2020 et publié le jour même. Cette orientation tient compte du vœu formulé par l'étudiant ainsi que sa moyenne de classement. Les résultats de cette orientation sont détaillés dans le tableau ci-après.

Filière	Parcours Licence	Étudiants orientés	Moyenne de classement minimale d'accès
Sciences Biologiques	Apiculture: responsable des productions apicoles	29	8,44 (120 crédits) 7,21 (90 à 106 crédits)
	Biochimie	183	11,43
	Bioinformatique	40	10,29
	Biologie Cellulaire et Moléculaire	80	9,96
	Biologie et Physiologie Végétale	223	7,51 (120 crédits) 7,20 (100 à 114 crédits)
	Entomologie	82	7,40 (120 crédits) 7,98 (95 à 106 crédits)
	Génétique	82	10,00
	Immunologie	82	10,35
	Microbiologie	179	10,65
	Toxicologie	81	10,55
<b>TOTAL filière sciences biologiques</b>		<b>1061</b>	
Biotechnologies	Biotechnologie et Génomique Végétale	40	7,66 (120 crédits) 7,06 (90 à 110 crédits)
	Biotechnologie Microbienne	45	8,64
<b>TOTAL filière biotechnologies</b>		<b>85</b>	
Écologie et Environnement	Écologie et Environnement	85	
<b>TOTAL filière écologie et environnement</b>		<b>85</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>1231</b>	

## 2-6- Changement des responsables pédagogiques

Nous avons procédé, lors du dernier conseil pédagogique tenu le lundi 19/10/2020 à l'installation des nouveaux responsables pédagogiques de la faculté SNV. Après une passation de consigne entre responsables sortants et nouveaux qui s'est faite dans les meilleures conditions, garantissant ainsi une continuité dans la gestion pédagogique au service du bien-être de l'étudiant, nous avons rendu effectif, en collaboration avec les responsables de la plateforme Progres, dans la gestion pédagogique des parcours sur cette plateforme. En effet, pour les responsables nouvellement désignés dont les noms et fonctions sont indiqués dans le tableau ci-dessous, nous avons procédé à une réattribution des tâches sur la plateforme Progres en application des changements opérés au niveau des responsables pédagogiques dont le mandat est arrivé à terme. Désormais, ces derniers ont l'accès dans leurs départements respectifs aux rôles suivants :

1. **Gestionnaire pédagogique,**
2. **Gestion des examens,**
3. **Gestion des contrôles continus.**

<b>Responsabilité</b>	<b>Ancien responsable</b>	<b>Nouveau responsable</b>
Filière Biotechnologies	BOUSBAA Ratiba	KELLOU Kamel
Licence Apiculture	BELLIL Ines	AGUIB Sihem
Licence Génétique	GHARZOULI Razika	BOUDEKHANE Ibtissem
Licence Biologie et Physiologie Végétale	CHAIB Ghania	ZOGHMAR Meriem
Licence Biotechnologie et Génomique Végétale	KACEM Nadia Sandra	MOUELLEF Adra
Master Biodiversité et physiologie végétale	HAMMOUDA Dounia	DJEROUNI Aïssa
Master Génétique	REZGOUN Mohamed Larbi	SEDRATI Khadidja
Master Écologie fondamentale et appliquée	AFRI-MEHENNAOUI Fatima	TOUATI Laid
Master Immunologie moléculaire cellulaire	TEBIBEL Soraya	ARIBI Boutheyna

**La séance a été levée à 10h57...**

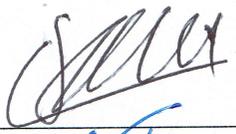
**Constantine le 21/11/2020**

**Le responsable du domaine SNV**

رزقون محمد العربي  
مسؤول هيئة التكوين  
ع . ط . ح

**Procès-verbal de présence des responsables pédagogiques  
Conseil Pédagogique de la faculté SNV (lundi 23/11/2020)**

Nom et Prénom	Responsabilité	Émargement
	Doyen de la Faculté SNV	
	Vice Doyen Pédagogie - Faculté SNV	Absence justifiée
REZGOUNI Med Laidi	Domaine SNV	
KELLOU. Kamel	Filière Biotechnologies	
	Filière Écologie et Environnement	
SATTA Dalila	Filière Sciences Biologiques	
	Licence Apiculture: responsable des productions apicoles (P)	
MOKRANI El Hassan	Licence Biochimie	
	Licence Bioinformatique	
Dahmani Dalhia Dmès	Licence Biologie Cellulaire et Moléculaire	
	Licence Biologie et Physiologie Végétale	
MOVELLEF Adra	Licence Biotechnologie et Génomique Végétale	
	Licence Biotechnologie Microbienne	
Sahli L	Licence Écologie et Environnement	
	Licence Entomologie	

	Licence Gestion durable, traitement et valorisation des déchets (P)	
BOUDOKHANE Ibtissem Mouna	Licence Génétique	
MECHATI Chahinez	Licence Immunologie	
	Licence Microbiologie	
BOULOJADJ Redouane	Licence Toxicologie	
	Master Biochimie	
	Master Biochimie Appliquée	
	Master Biodiversité et physiologie végétale	
KACEM CHAOUHE Abir edine	Master Bioindustries, analyse et contrôle (P)	
	Master Bioinformatique	
	Master Biologie et contrôle des populations d'insectes	
	Master Biologie et physiologie de la reproduction	
Sekhrir Nesjouna	Master Biologie moléculaire des microorganismes	
TEMAGOULT Mahmoud	Master Biotechnologie et génomique végétale	
	Master Écologie fondamentale et appliquée	
	Master Écologie microbienne	
SEDRATI epZAAF Khadidja	Master Génétique	
ARIBI Boutheyna	Master Immunologie moléculaire cellulaire	

	Master Microbiologie et hygiène hospitalière (P)	
	Master Mycologie et biotechnologie fongique	Absence justifiée
	Master Physiologie cellulaire et physiopathologie	
ARFA ABEDINE MOHAMED TOUFFIK	Master Protection des écosystèmes	
	Master Toxicologie	
ABDECBZ Ouided	Adjoint chef de laboratoire de Microbiologie	
<del>Empty rows</del>		

Constantine le 23/11/2020

Le responsable du Domaine SNV

رزقون محمد العربي  
مسؤول ميدان التكوين  
ع . ط . ح